

le mercredi 12 février 2003

10 h

Prière.

M. Richard invoque le Règlement ; il demande que le ministre de la Justice retire ses propos au sujet de l'absence du chef de l'opposition à une réunion de comité. Le ministre se rétracte, et le président rappelle qu'il est irrecevable de mentionner l'absence d'autres parlementaires à la Chambre et, par extension, aux réunions de comités.

M^{me} Mersereau donne avis de motion 91 portant que, le mardi 18 février 2003, appuyée par M. Richard, elle proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre la correspondance, le courrier électronique, les rapports, les lettres et les notes de service concernant le village des athlètes à Dalhousie pour les Jeux d'hiver du Canada Bathurst-Campbellton 2003.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre, après la deuxième lecture, se forme en Comité plénier pour étudier le projet de loi 30.

À l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi concernant le marché loyal de l'essence et du carburant diesel*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de l'hon. M. Volpé, adoptée par le vote nominal suivant :

POUR : 31

l'hon. M. Green	M. Jordan	M ^{me} Keddy
l'hon. D. Graham	M. Malley	M. Huntjens
l'hon. M ^{me} Blaney	M. Stiles	M. Savoie
l'hon. M ^{me} Jardine	M. MacDonald	M. Cyr
l'hon. M. Volpé	M. Holder	M. Ashfield
l'hon. M. Weston	M. Kinney	M. Bernard
l'hon. M ^{me} MacAlpine	M. McGraw	M ^{me} Dubé
M ^{me} Fowlie	M. Steeves	M. Alward
M. LeBlanc	M. Landry	M. J. Dubé
M ^{me} Poirier	M. LaForest	M. Moore
M. Cosman		

CONTRE : 6

M^{me} Mersereau
M. Richard

M. S. Graham
M. Haché

M. Allaby
M^{me} Weir

La Chambre se forme en Comité plénier sous la présidence de M. Ashfield.

À 12 h 30, la séance est suspendue d'office jusqu'à 14 h.

14 h

La séance reprend sous la présidence de M. Bernard.

Il est unanimement convenu que l'article 1 du projet de loi soit reporté juste pour permettre au ministre d'étudier l'amendement proposé par M^{me} Mersereau relativement à la rédaction non sexiste.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Bernard reprend le fauteuil.

Après un certain laps de temps, M. Ashfield reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, M. Bernard, vice-président, prend le fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre. Le président du comité, M. Ashfield, demande au président suppléant de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et rapporte que le comité lui a enjoint de faire rapport de l'avancement des travaux au sujet du projet de loi suivant :

30, *Loi sur l'électricité.*

Le président du comité rapporte aussi que le comité lui a enjoint de demander à présenter un autre rapport.

Le président suppléant de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 18 h.